

Nombre de
membres en
exercice

26

Présents et
représentés

23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 7 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le sept du mois de avril à huit heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le trente et un mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

13 AVR. 2023

Déposée en
Préfecture le

11 AVR. 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Aurélien MODURIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

Avait donné procuration

Thomas MESZAROS à Christian ANSELME

Etaient excusé(e)s

Denis DUPERTHUY, Magali MUGNIER, Jean-Louis TOÉ

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

AIDE FINANCIÈRE À IDEIS POUR 28 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ À ANNECY - OPÉRATION "ROUTE DE SACCONGES"

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Anancy et disposant que l'EPCI est compétent en matière d'équilibre social de l'Habitat ;

Vu la délibération n° 2018-640 du 20 décembre 2018 relative à la prolongation des dispositifs de financement du Grand Anancy pour le logement aidé ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2019-123 du 28 mars 2019 portant modification des modalités de versement pour les opérations réalisées à Anancy ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-277 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-354 du 24 septembre 2020 portant modification de la délibération n° D-2020-277 ;

Route de Sacconges à Seynod (Annecy), la société IDEIS construit et commercialise 36 logements en accession sociale et location-accession. Il s'agira de 8 T2, 16 T3 et 12 T4.

Par délibération du 24 septembre 2018, la Commune d'Annecy s'est engagée à apporter à l'opération une subvention de 100 € par m² de surface utile, plafonnée à 9 000 € par logement, soit une aide globale maximum de 276.461 €. Cela correspondant à 100 % des aides prévues par le dispositif communautaire de financement des logements en accession sociale à la propriété. L'accord de la Ville était donné sous réserve du respect par les acquéreurs retenus des « critères ménages » en vigueur, définis par le Grand Annecy.

Au vu du tableau notifié par IDEIS en date du 12 décembre 2022, la commercialisation de 28 des 36 logements programmés a été faite dans le respect de ces critères (délibérations n° 05/86 du 24 mars 2005, n° 06/144 du 1er juin 2006, n° 07/318 du 11 octobre 2007 et n° 10/ 62 du 25 mars 2010).

Considérant le respect des critères ménages et des clauses anti-spéculatives par l'opérateur, et conformément aux modalités de versement des subventions pour les opérations réalisées à Annecy,

LE BUREAU DECIDE :

d'accorder à IDEIS une aide financière de 97.690 € pour la construction de 28 logements en accession aidée.

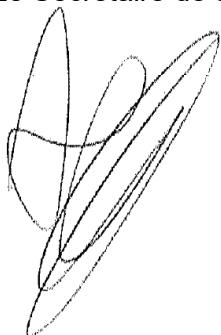
Ces crédits, inscrits au chapitre 210 compte 2041412 du budget primitif 2023, seront versés, à IDEIS, sur présentation des justificatifs :

- pour 50 %, soit 48.845 €, sur présentation de l'ordre de service attestant du démarrage des travaux,
- pour 50 %, soit 48.845 €, à l'achèvement des travaux, sur présentation d'un justificatif officiel.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 23

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.